

Proposition présentée par les députés :

MM. Eric Stauffer, Roger Golay, Sébastien Brunny, Henry Rappaz, Olivier Sauty et Thierry Cerutti

Date de dépôt : 4 novembre 2008

Proposition de motion

Sauvons One FM, la radio des Genevois, contre l'arbitraire de la Berne fédérale, au nom de la Liberté de Genève

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que les dispositions fédérales en matière de radiotélécommunication attribuent à l'autorité fédérale le pouvoir d'octroyer des concessions locales et cantonales d'émissions de radio et de télévision ;
- que l'Office de la communication, placé sous la supervision du conseiller fédéral socialiste Moritz Leuenberger, a retiré à la radio genevoise One FM sa concession d'émettre sous des prétextes fallacieux, alors qu'aucune faute grave ne peut lui être reprochée ;
- que le même office de la communication discrimine une société genevoise par rapport à d'autres opérateurs situés hors du canton, qu'il empêche la création d'un véritable opérateur genevois ;
- que les autorités fédérales et cantonales ont laissé mourir des médias genevois comme « La Suisse » ou « Le Journal de Genève » et affaiblissent ce secteur de l'économie genevoise de façon irresponsable, laissant ainsi la part du lion à Lausanne ou à Zurich ;
- que l'autorité fédérale n'a pas pris en considération l'affection des Genevoises et des Genevois en faveur de One FM, qui obtient de remarquables scores d'audience, entre 80 000 et 100 000 auditeurs par jour, et fait office d'un véritable service public ;
- que One FM existe depuis plus d'une dizaine d'années, en ayant toujours gardé le même programme qui a rencontré un succès indéniable, devenant

ainsi un espace de Liberté qui va disparaître à cause de l'arbitraire des services de Moritz Leuenberger ;

- que des emplois vont disparaître de manière arbitraire, en laissant des chômeurs sur le carreau, ce qui démontre le cynisme du Conseil fédéral envers Genève, autorité qui dépense 70 milliards pour la faillite d'un établissement bancaire ;
- que Genève est inondée par les informations de radios frontalières à l'image de NRJ, France-Inter, Nostalgie, Radio 74 qui nous informe mieux sur Grenoble ou Lyon que sur notre canton, ce que l'inénarrable Moritz Leuenberger ne peut comprendre,

invite le Conseil d'Etat

- à défendre avec toute sa pugnacité la survie de One FM ;
- à défendre l'emploi à Genève dans un secteur difficile, les médias, et dans une période qui s'annonce délicate ;
- à défendre la Liberté menacée par la Berne fédérale ;
- à requérir pour son compte la délégation de Berne pour l'octroi des concessions d'émission de radio et de télévision locales dans la République de Genève, qui est souveraine et était jadis indépendante ;
- à affirmer auprès de la Berne fédérale la souveraineté de la République de Genève.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

L'Office fédéral de la communication vient de retirer la concession à One FM, appréciée par de nombreux auditeurs dans le canton de Genève.

C'est un acte gravissime à plus d'un titre.

Tous, auditeurs ou non de cette radio locale, devons combattre cette ingérence fédérale insupportable à l'encontre d'un média genevois qui a réussi en une dizaine d'années à s'imposer. D'abord, il y a la raison la plus importante : cette radio est devenue un espace de liberté pour de nombreux citoyens, à ce titre seul elle mériterait d'être défendue. Ensuite, elle est un succès économique qui a rapporté des impôts à Genève, sans subvention de l'Etat, en créant des emplois qui vont disparaître, faisant augmenter ainsi le chômage. Mais surtout, elle est presque devenue une institution genevoise après dix années d'existence, largement plébiscitée par les Genevois.

Il est inacceptable à l'époque où nous vivons de concevoir que Berne puisse avoir un droit d'ingérence, et telle une dictature avoir le droit de vie ou de mort sur un média. Les raisons invoquées ne sont que des prétextes puisque aucune faute n'est à imputer à cette radio qui tient tant au cœur des Genevois. Par ailleurs, Moritz Leuenberger prétextant que la bande FM n'est pas extensible (87-108 FM) voudra bien nous expliquer pourquoi les Genevois sont abreuvés de radios frontalières en lieu et place de radios locales qui génèrent des emplois à Genève.

Au vu des motifs ci-dessus exposés, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs les députés, de soutenir sans réserve la présente motion.